

LICENCE ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

PREMIERE ANNEE/NIVEAU 1 PARCOURS ETUDES FRANCO-ALLEMANDES

LIVRET DE L'ETUDIANT 2020/2021



Département d'études germanophones
34 Avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex1

Responsable de la licence EEI
Parcours Etudes franco-allemandes
Mme Anne Sophie GOMEZ
A-SOPHIE_GOMEZ@uca.fr
Bureau B10
Tel: 04.73.40.63.46

Secrétariat
Petra.DUPRE_KOVARIKOVA@uca.fr
Mme Petra DUPRE-KOVARIKOVA
Tel : 04.73.40.63.40

SOMMAIRE

Avant-Propos	4
Pour accéder à nos formations	4
Besoin d'informations, problème d'orientation ?	4
Présentation de la licence EEI Parcours Etudes franco-allemandes	4
Spécialisation progressive	5
La discipline mineure dans la Licence EEI parcours études franco-allemandes	5
Système Majeures/Mineures	5
Canaux de diffusion des informations	5
Organigramme du Département d'Allemand 2020-2021	6
Glossaire	8
Informations scolarité	9
Les responsables du Département	9
Comment contacter un enseignant ?	9
Le secrétariat	9
Lieux de travail, bibliothèques, wifi	9
Salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot – salle A11	9
Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)	10
La bibliothèque Lafayette	10
Le bureau des stages et des mémoires	10
Le bureau des relations internationales	10
Stages	11
Contacts	11
Calendrier	11
Validation pédagogique du projet de stage	11
Tuteur universitaire	11
Service Université Handicap	11
Spécificités de la licence EEI parcours études franco-allemandes.	13
CLUB FRANCO-ALLEMAND D'AUVERGNE	14
L'approche par compétences	15
BLOC 1 « LANGUE »	15
BLOC 2 « CULTURES ET INTERCULTURALITES »	15
BLOC 3 « PROFESSIONNALISATION »	16
Glossaire	17
PROGRAMMES 2020-2021	18
Descriptif de la première année de licence EFA 1	20
Programme de la première année de licence EEI parcours études franco-allemandes	21
Premier semestre	21
BLOC CULTURE	21
UE1 Littérature comparée	21
UE1 TRADUCTION ANGLAISE 1	21
UE 2 Communication interculturelle	21
UE3 Culture économique et numérique	23
UE4 Aspects des relations franco-allemandes - E-tandem- Histoire des Institutions et de la coopération franco-allemandes	23
UE5 Civilisation allemande 1	25
UE6 - Littérature allemande	26
BLOC LANGUE	27
UE7 Langue : traduction	27
UE 8 - Grammaire allemande	28
UE 9 Langue allemande 1	28
UE 10 LANGUE ALLEMANDE 2	29
Second semestre	29
BLOC PREPROFESSIONNALISATION	29
UE4 Histoire politique et institutionnelle	29
UE10 Langue vivante	30
UE10 Actualités et contextes culturels européen (en anglais)	30
UE2 Transversale	30
BLOC CULTURE	31
UE3 Culture politique et administrative - E-tandem	31
UE5 Sciences politiques	32

UE6 Aspects des relations franco-allemandes/Histoire des Institutions et de la coopération franco-allemandes	32
UE7 Civilisation allemande	34
UE7 - Littérature allemande	34
BLOC LANGUE	35
UE8 Langue : traduction	35
Thème :	35
UE 9- Grammaire allemande	36
UE10 Langue allemande	37
Organisation de la formation	38
Responsable pédagogique de la mention :	38
Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques	38
Contacts en scolarité :	38
Stages	38
Contrôle de l'assiduité aux enseignements :	38
Evaluations des connaissances et compétences	38
Nombre d'absences tolérées pour l'évaluation continue :	38
Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale	39
Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :	39
Régime Spécial d'Etudes (RSE avec aménagement des examens) :	40
Semestre 1 :	44
Semestre 2 :	48
Tableaux de MCCC :	51
Principe général de compensation :	51
Licence EEI – Parcours 1 : Etudes franco-allemandes (EFA)	52

Avant-Propos

Pour accéder à nos formations

Pour postuler : <http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

Le diplôme requis est le Baccalauréat ou le DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires).

Si vous êtes titulaire d'un diplôme post-bac :

Vous pouvez intégrer un parcours licence par validation partielle ou totale du cursus de formation antérieur.

Toutes nos formations sont accessibles dans le cadre de la formation continue avec possibilité de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

<http://www.uca.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/>

Besoin d'informations, problème d'orientation ?

Adressez-vous en priorité à vos responsables pédagogiques, responsables d'année en prenant rendez-vous avec eux par courrier électronique.

Le Pôle Accueil Information Orientation (PACIO) (Site Carnot : rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp) est à votre écoute. Vous pouvez le joindre au [04.73.40.62.70](tel:04.73.40.62.70) et/ou lui écrire à cette adresse : pacio.df@uca.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne :

<http://lcc.uca.fr/>

Présentation de la licence EEI Parcours Etudes franco-allemandes

La licence Etudes européennes et internationales, mention Etudes franco-allemandes constitue la formation de base des experts franco-allemands désireux d'accéder à des postes dans la fonction publique, les institutions, entreprises ou organismes internationaux. La formation est conçue comme un tout. Elle vise à donner une solide formation pluridisciplinaire dans le domaine franco-allemand abordé dans une perspective européenne. Les contenus, pluridisciplinaires, voire interdisciplinaires, l'obligation d'un stage dans le pays partenaire, souvent accompli dans des entreprises ou organismes internationaux, confirment cette orientation. Notre formation doit conduire à l'acquisition des compétences suivantes :

- linguistiques : maîtrise des savoirs fondamentaux de deux ou trois langues à un niveau professionnel à laquelle s'ajoute la connaissance d'une autre langue étrangère, acquisition d'un vocabulaire riche et précis permettant de s'exprimer avec aisance à l'écrit et à l'oral, connaissance de la grammaire, de la stylistique et des usages idiomatiques.
- Franco-allemandes : connaissance de l'histoire, de la société, de la culture et de la politique en Europe.
- interculturelles : connaissances approfondies des comportements spécifiques à différentes cultures, connaissance de l'environnement juridique des deux pays, mise en pratique des expériences faites au cours des deux ans d'études en promotion mixte ainsi qu'au cours de l'expérience professionnelle acquise dans le pays partenaire.

Spécialisation progressive

La spécialisation progressive a pour but d'améliorer la réussite des étudiants en Licence en leur permettant d'affiner progressivement leur projet personnel et professionnel. Mise en œuvre à l'UCA à partir de la rentrée 2017, cette nouvelle organisation des études facilite les réorientations durant les deux premières années de la Licence en favorisant les passerelles et en évitant les redoublements. L'étudiant se spécialise ainsi au fur et à mesure qu'il avance dans son cursus : en première année (L1), la pluridisciplinarité ouvre la formation sur plusieurs champs d'étude, et en deuxième année (L2) le système des majeures/mineures permet de donner progressivement plus d'importance à la discipline qui devient la matière de spécialisation en troisième année (L3).

La discipline mineure dans la Licence EEI parcours études franco-allemandes

Les enseignements de la discipline mineure sont des enseignements disciplinaires dispensés dans le parcours « allemand » de la licence LLCER.

En début de chaque année, l'étudiant renseigne une fiche pédagogique où il prend connaissance des enseignements de la discipline mineure. C'est sur la base de cette fiche que les étudiants sont inscrits officiellement aux examens.

La spécialisation progressive a pour but d'améliorer la réussite des étudiants en Licence en leur permettant d'affiner progressivement leur projet personnel et professionnel. Mise en œuvre à l'UCA depuis la rentrée 2017, cette nouvelle organisation des études facilite les réorientations durant les deux premières années de la Licence en favorisant les passerelles et en évitant les redoublements. L'étudiant se spécialise ainsi au fur et à mesure qu'il avance dans son cursus : en première année (L1), la pluridisciplinarité ouvre la formation sur plusieurs champs d'étude, et en deuxième année (L2) le système des majeures/mineures permet de donner progressivement plus d'importance à la discipline qui devient la matière de spécialisation en troisième année (L3).

Système Majeures/Mineures

Durant les deux premières années de Licence, l'étudiant est inscrit dans une discipline qui constitue sa majeure et s'ouvre à une autre discipline, sa mineure. L'étudiant choisit sa mineure dans une sélection qui lui est proposée au moment de l'inscription. Durant ces deux années, les enseignements majeurs prennent progressivement de l'importance, mais l'étudiant peut se réorienter à la fin de la L1 ou de la L2 en optant pour sa mineure. En troisième année, année de la spécialisation, tous les enseignements peuvent être concentrés sur la discipline majeure ; les étudiants ont cependant toujours la possibilité de choisir une mineure pluridisciplinaire (Lettres-Sciences ou Lettres-administration). Chaque année s'ajoute à ces enseignements (majeurs et mineurs) des cours transversaux, c'est-à-dire communs à toutes les licences.

Canaux de diffusion des informations

Grâce à la couverture du site de l'université par son réseau WIFI (en cours de développement), vous pourrez accéder à tous les canaux d'informations qui vous seront nécessaires : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/acces-a-internet/>

Le site de l'Université : <http://www.uca.fr/>

L'Espace numérique de travail accessible dès la validation de votre inscription administrative : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/ent/>

Il vous permettra, entre autres, de :

- consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte quotidiennement. Vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle.

- accéder aux documents de cours créés par certains enseignants.

- accéder à l'annuaire universitaire.

- vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger.

- vérifier votre inscription aux examens et consulter vos résultats après les délibérations du jury.

- vous tenir au courant des actualités du département et de l'université.

Organigramme du Département d'Allemand 2020-2021

	Bureau	📞
Directeur Anne Sophie Gomez, Maître de Conférences	B10	04-73-40-63-46
Enseignants titulaires Patrick Del Duca, Professeur Ettinger Susanne, Maître de Langues Stefanie Ceelen, Professeur Agrégé (PRAG) Fanny Platelle, Maître de Conférences Priscilla Wind, Maître de Conférences Friederike Spitzl-Dupic, Professeur Dana Martin, Maître de Conférences Imke Schultz, lectrice Helene Guyot Sander, Maître de Conférences	B9 B10 B3 B3 B6	04-73-40-63-47 04-73-40-63 46 04-73-40-63-41 04-73-40-63-41 04-73-40-64-13
Responsables pédagogiques et autres attributions Directeur d'Etudes de Première Année (DEPA) EFA : S. CEELEN Directeur d'Etudes de Première Année (DEPA) MDLFA+LLCER : A-S.GOMEZ Responsable diplôme EFA : A-S.GOMEZ Responsable diplôme MDLFA : P.DEL DUCA Responsable diplôme LLCER : A-S. GOMEZ Responsable Equivalences de L1 à la L3 : S.CEELEN Responsable stage : P.WIND LANSAD / CLES : S.CEELEN	B3 B10 B10 B9 B10 B3 B3 B3	04-73-40-63-41 04-73-40-63-46 04-73-40-63-46 04-73-40-63-47 04-73-40-63-46 04-73-40-63-41 04-73-40-63-41 04-73-40-63-41
Secrétariat – Petra Dupré Kovarikova Bureau F15 situé dans le pôle langue (site Carnot) Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte	F15	04.73.40.63.40
Bibliothèque : Horaires affichés au département		



Salle de lecture/travail	A11	
--------------------------	-----	--

Glossaire

UCA	Université Clermont Auvergne
UFR	Unité de Formation et de Recherche
LCC	Langues, Cultures et Communication
LCSH	Lettres, Culture et Sciences Humaines
Licence EEI	Licence Etudes Européennes et Internationales
Licence LEA	Licence Langues étrangères appliquées
Licence LLCER	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales
L1	1ère année de licence
L2	2ème année de licence
L3	3ème année de licence
S1 – S2 – S3 etc.	Semestre 1 semestre 2, etc.
Majeure	Discipline principale
Mineure	Discipline secondaire permettant une éventuelle réorientation
UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Crédits (European Credits Transfer System)
EC	Elément Constitutif (matière dans l'UE)
LANSAD	2ème langue obligatoire (LANGue pour Spécialiste d'Autres Disciplines)
CLM	Centre des Langues et du Multimédia
PPP	Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
O2I	Certification informatique

Informations scolarité

Les responsables du Département

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude.

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant-référent en lui envoyant un message électronique afin qu'il puisse vous contacter. Vous n'oublierez pas d'indiquer vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le motif de votre demande. Toute correspondance par mél doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA.

Comment contacter un enseignant ?

Chaque enseignant est disponible pour vous rencontrer. Si vous souhaitez un rendez-vous avec l'un d'eux, laissez un message dans sa boîte aux lettres (sous l'escalier). Si vous voulez une réponse, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées sur votre message. Tous les enseignants disposent en outre d'une adresse électronique professionnelle qu'on peut obtenir en consultant l'annuaire sur le site de l'UCA : <http://www.uca.fr/annuaire/>

Le secrétariat

L'accueil des étudiants est l'une des nombreuses fonctions du secrétariat. L'inscription administrative ainsi que l'inscription pédagogique, qui est aussi l'inscription aux examens, y sont assurées.

Secrétaire : **Mme Petra DUPRE KOVARIKOVA**

Bureau F15, Tél. 04 73 40 63 60

Courriel : Petra.DUPRE_KOVARIKOVA@uca.fr

Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte

Lieux de travail, bibliothèques, wifi

Salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot – salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur, par mail Nathalie.MIGINIAC@uca.fr ou en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

S'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs. <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

Le bureau des stages et des mémoires

Le bureau des stages est disponible sans rendez-vous pour toutes questions administratives et réglementaires relatives aux stages et aux bourses pour une mobilité à l'étranger. Pour ce qui concerne les questions pédagogiques, vous devez prendre contact avec votre tuteur universitaire ou votre responsable d'année.

Il n'y a pas de stage obligatoire à faire pour votre parcours, vous pouvez faire un stage complémentaire : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Horaires d'ouverture : 08h30-12h00 et 13h30-16h00

Contact : stages.lcc@uca.fr (merci de préciser l'objet, votre nom, prénom et parcours)

Virginie EYMARD Responsable bureau des stages UFR LCC /	Stéphanie BARRAUD Gestion des bourses
Tél: +33 (0)4.73.40.64.21 Bureau fermé le mercredi après-midi	Tél : +33 (0)4.73.40.64.04 Bureau fermé le vendredi après-midi

Le bureau des relations internationales

Horaires d'ouverture : 09h30-11h30 et 13h30-16h00 du lundi au vendredi

Marie-France YANG Responsable bureau des relations internationales UFR LCC / Coordnatrice étudiants entrants/sortants « études »
M-France.YANG@uca.fr Tél: +33 (0)4.73.40.64.27

Toutes les informations se trouvent sur le site de l'UFR LCC dans la rubrique « international » :

<https://lcc.uca.fr/>

Stages

Contacts

Responsable pédagogique qui valide le stage : **PRISCILLA WIND**

Coordinatrice stages et relations internationales : **Virginie EYMARD**

Secrétariat pédagogique : Pétra Dupré Kovarikova

Pour tout stage à l'étranger, veuillez vérifier que l'entreprise se trouve dans une zone géographique non déconseillée par le ministère des affaires étrangères. Informations à vérifier sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Calendrier

Durée maximale : 462 heures

Aucun stage ne sera validé sans formulaire validé par le responsable de parcours et sans convention signée par les 3 parties avant le début du stage.

Validation pédagogique du projet de stage

La procédure pour valider le projet de stage et obtenir une convention sera disponible sur le site de l'UFR LCC à la rentrée. Un guide sera envoyé à tous les étudiants par mail.

Le projet de stage est validé par le responsable pédagogique. Toute demande de stage dans laquelle les missions ne sont pas détaillées sera retournée à l'étudiant et peut donc ajouter un délai supplémentaire pour la validation.

Tuteur universitaire

Le tuteur est attribué en fonction du pays d'accueil et des missions confiées

Modalités de dépôt du

☒ Un exemplaire du compte-rendu de professionnalisation est à:

- Déposer sur la plateforme de suivi pédagogique des stages (SPS), onglet restitution /Déposer un rapport de stage

Soutenance

Il n'y a pas de soutenance pour le stage.

Consignes du compte-rendu de professionnalisation

Le compte-rendu de professionnalisation doit expliciter les compétences développées lors du stage et les rapports entre ces compétences et le projet professionnel de l'étudiant

Service Université Handicap



- Si vous êtes atteint·e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant·e en présentiel ou à distance, le Service Université Handicap (SUH) peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :
- Maison de la Vie Etudiante - Campus des Cézeaux
04 73 40 55 07
suh@uca.fr
handicap.clermont-universite.fr
- Le Service de Santé Universitaire (SSU) accueille tout e·s les étudiant·e·s et offre :
- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ;
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux) ;
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;
- un aménagement des études et des examens pour les étudiant·e·s en situation de handicap en relation avec le SUH.
- 25 rue Etienne Dolet
04 73 34 97 20
ssu@uca.fr
sante.clermont-universite.fr
- Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignant·e·s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant·e·s bénéficient d'une prise en charge optimale.
-
-

Spécificités de la licence EEI parcours études franco-allemandes.

- Organisation et financement des études : une aide à la mobilité, cumulable avec toutes les bourses d'Etat est attribuée par l'Université Franco-Allemande à chaque étudiant, à hauteur de 270€ mensuels (sous réserve de modification) pour chaque période passée dans le pays partenaire (stage et cours à l'étranger).
- Promotion mixte : dès la première année, les étudiants allemands et français sont amenés à échanger et à travailler ensemble dans le cadre de l'e-tandem (binôme composé d'un étudiant français et d'un étudiant allemand). A partir de la deuxième année, effectuée à Clermont-Ferrand, ils effectuent leurs études ensemble, formant une vraie promotion. Français et Allemands travaillent alors en commun, ce qui favorise les apprentissages, notamment linguistiques et interculturels. La troisième année se déroule à Regensburg.
- Entre la deuxième et la troisième année : les étudiants francophones doivent effectuer 16 semaines de stage dont au moins 8 en pays germanophones ; les étudiants germanophones eux aussi, dont au moins 8 en pays francophones.
- Le rapport de stage sera rédigé en langue allemande pour les étudiants français et en langue française pour les étudiants allemands. Le stage est validé au S5.
- Attention : aucun stage ne pourra débuter avant la fin des examens de la première session du second semestre.
- 3ème année de licence d'études franco-allemandes : La troisième année de la licence d'études franco-allemandes s'effectue à l'Université de Regensburg :
 - Institut für Romanistik
 - Universitätstraße 31
 - D-93053 Regensburg / Allemagne
 -
- Nous attirons votre attention sur le fait que les études se déroulant à l'étranger exigeront de votre part une autonomie et un esprit d'initiative accrus. Il vous appartiendra notamment de procéder aux différentes formalités et inscriptions sans l'aide de l'administration française qui ne peut agir à distance. Il en va bien entendu de même pour toutes les démarches extra-universitaires que vous aurez à effectuer de votre propre chef en pays étranger, ce qui n'est pas sans difficulté et vous demandera un effort d'adaptation et une certaine endurance physique ou psychologique.

CLUB FRANCO-ALLEMAND D'AUVERGNE

Les étudiants du Département d'Allemand ont la possibilité de participer aux activités du Club Franco-Allemand d'Auvergne pour faire vivre leur passion pour l'Allemagne, l'allemand et la culture allemande.

Chaque année, de nombreuses activités sont proposées: sorties culturelles variées (théâtre, opéra, cinéma...), invitation d'intervenants extérieurs au département à donner des conférences... De plus, le club d'allemand offre de nouveaux avantages parmi lesquels l'achat groupé des livres au programme.

L'activité de ce club n'est possible que si les étudiants du département s'y impliquent, aussi nous comptons sur vous pour nous rejoindre.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : <https://www.facebook.com/club.franco.allemand/>

Vous avez certainement remarqué qu'il n'y a pas de cendriers à notre étage et que des panneaux sont apposés sur les murs afin de faire respecter le décret 2006-1386 du 15/11/2006 et la circulaire du 4 décembre 2006 pour son application dans les milieux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de 2007 à compter du 1^{er} février 2007 qui prévoient l'interdiction de fumer en tout lieu public



Nous comptons sur votre attitude **citoyenne et responsable** pour tenir compte de ces mesures et ne pas fumer à l'intérieur des locaux, que ce soit dans les couloirs, sur les paliers ou dans les escaliers.

Vous manifesterez ainsi votre respect pour les non-fumeurs et pour les fumeurs qui s'efforcent de respecter ce règlement et vous éviterez au personnel d'entretien le pénible travail de ramasser les mégots et d'enlever les traces de cendre sur les murs.

Merci pour votre compréhension !

L'approche par compétences

La Licence EEI vise à transmettre des connaissances et des compétences disciplinaires, internationales et interculturelles mais également à développer une série de compétences indispensables à l'insertion professionnelle, notamment par le biais de projets et de stages. Elle est ainsi articulée autour de trois blocs de compétences : un bloc qui englobe les compétences d'expression et compréhension écrites et orales dans les langues de spécialité et en français nommé « bloc LANGUE », un deuxième qui réunit les compétences liées à l'analyse des documents littéraires, des médias et de civilisation dans une perspective disciplinaire et contrastive, nommé « bloc CULTURES et INTERCULTURALITES », et un troisième lié à l'insertion professionnelle, nommé « bloc PROFESSIONNALISATION ».

Au niveau 1 : mise en place des blocs de compétences à la rentrée 2019

Au niveau 2 : mise en place des blocs de compétences à la rentrée 2020

Au niveau 3 : mise en place des blocs de compétences à la rentrée 2021

Aux trois niveaux : 1ère, 2ème et 3ème année, tous les blocs se compensent entre eux. Les UE se compensent également à l'intérieur d'un même bloc.

Voici les compétences de l'étudiant en Licence d'Etudes Européennes et Internationales :

BLOC 1 « LANGUE »

(Enseignements de traduction, d'expressions écrites et orale, de linguistique, de phonétique, de grammaire)

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement.
- Se servir aisément des outils linguistiques, dans sa langue maternelle et dans la ou les langues visées, permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes.
- Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langues étrangères en lien avec les aires socio-culturelles correspondantes.

Mettre en relation les productions d'une aire linguistique et culturelle donnée à différentes époques ou de ces productions avec celles d'autres aires culturelles dans une perspective comparatiste.

BLOC 2 « CULTURES ET INTERCULTURALITES »

(Enseignements de littératures, de civilisations, d'arts, de cultures disciplinaire et comparée, d'analyse de documents, etc.)

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Comprendre les faits de civilisation qui ont marqué l'évolution des pays des langues maîtrisées.
- Connaître, reconnaître et comprendre les idiosyncrasies culturelles qui marquent les sociétés.
- Posséder une bonne connaissance des faits de civilisation, ainsi que du cadre institutionnel, politique, voire socio-économique, des pays des langues étudiées.
- Comprendre, et réagir en conséquence, à des comportements, des sensibilités et des modes de pensée d'une autre culture dans des situations de communication, d'organisation ou de décision.

- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et
- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.

Des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.

BLOC 3 « PROFESSIONNALISATION »

(Enseignements d'ouverture sur une autre discipline : LANSAD, mineures, O2i ; projets : PPP, projets individuels ou en groupe ; stages et rapports ou mémoires de stages.)

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Appliquer des connaissances interculturelles à un domaine professionnel dans un pays étranger.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention de Licence EEI ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Glossaire

Blocs	Blocs de compétences regroupant plusieurs UE d'une même rubrique fondamentale d'apprentissage (« Langue », « Cultures et interculturalités » ou « Professionnalisation »)
UCA	Université Clermont Auvergne
UFR	Unité de Formation et de Recherche
LCC	Langues, Cultures et Communication
LCSH	Lettres, Culture et Sciences Humaines
Licence EEI	Licence Etudes Européennes et Internationales
Licence LEA	Licence Langues étrangères appliquées
Licence LLCER	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales
N1	1 ^{ère} année de licence (ou Niveau 1)
N2	2 ^{ème} année de licence (ou Niveau 2)
N3	3 ^{ème} année de licence (ou Niveau 3)
S1 – S2 – S3 etc.	Semestre 1 semestre 2, semestre 3, etc.
Majeure	Discipline principale
Mineure	Discipline secondaire permettant une éventuelle réorientation
UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Crédits (European Credits Transfer System)
EC	Elément Constitutif (matière dans l'UE)
LANSAD	2 ^{ème} langue obligatoire (LANGue pour Spécialiste d'Autres Disciplines)
CLM	Centre des Langues et du Multimédia
PPP	Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
O2I	Certification informatique

PROGRAMMES 2020-2021

Informations scolarité

Evolution du vocabulaire

Le contrôle continu sera désormais nommé **Evaluation continue** (EvC) et l'examen terminal devient l'**Evaluation terminale** (EvT)

La 1ère session et la session de rattrapage sont remplacées à partir de cette année par l'**Evaluation initiale et la 2ème chance**, respectivement.

Les modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) deviennent les **Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences** (MCCC).

Évaluation des connaissances et des compétences

La 2ème chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale.

L'évaluation de la 2ème chance pourra débiter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2ème chance, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de l'Evaluation initiale, quel(s) **Eléments Constitutifs** (EC) il souhaite passer lors des examens de 2ème chance.

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs (EC) non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2ème chance les EC qu'il a validés.

Convocation des étudiants aux évaluations terminales (EvT)

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates des examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST A VOTRE DISPOSITION AU SECRETARIAT.

Le régime spécial d'études (RSE)

Le RSE permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances (Evaluation terminale à la place de l'évaluation continue, par exemple).

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser au secrétariat ou consulter l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid91681/publication-de-la-circulaire-facilitant-la-mise-en-oeuvre-d-une-annee-de-cesure-dans-les-parcours-etudiants.html>

Descriptif de la première année de licence EFA 1

 UFR LANGUES, CULTURES ET COMMUNICATION UNIVERSITÉ Clermont Auvergne		ANNEE 2020-2021 INSCRIPTION PEDAGOGIQUE AUX EXAMENS		PHOTO
DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES		1ERE ANNEE NIVEAU 1		
LICENCE ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES				
PARCOURS ETUDES FRANCO ALLEMANDES				
NOM		N° D'ETUDIANT (n° de dossier)		
PRENOM		Tel portable		
Date de naissance		e-mail		
Dans le cas d'obtention d'une validation d'études, joindre obligatoirement la décision à cette fiche. Dans le cas d'acquisition antérieure d'Unités d'Enseignements, joindre obligatoirement les relevés de notes correspondants. ATTENTION : Date limite de retour au secrétariat du département avant le 27/09/2020				
Modification possible pour le S1 jusqu'au 04/10/2020		Modification possible pour le S2 jusqu'au 14/02/2021		
S 1		S 2		
BLOC CULTURE	UE 1 CULTURE COMPAREE: COEF 3 LITTÉRATURE COMPAREE (DEPT LETTRES MODERNES) ☐	BLOC CULTURE	UE 3 CULTURE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE: COEF 1.5 SYSTEMES POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE COEF 1.5 E-TANDEM	
	OU TRADUCTION ANGLAISE 1 COEF 3 THEME (GRAMMATICAL) ET VERSION ☐		UE 5 SCIENCES POLITIQUES: COEF 3 INTRODUCTION AUX SCIENCES POLITIQUES	
	UE 2 COMMUNICATION INTERCULTURELLE: COEF 3 COMMUNICATION INTERCULTURELLE: THEORIE ET PRATIQUE 18H		UE 6 ASPECTS DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES - E-TANDEM: COEF 1.5 ACTUALITES DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES COEF 1.5 HISTOIRE DES INSTITUTIONS ET DE LA COOPERATION FRANCO-ALLEMANDE	
	UE 3 CULTURE ECONOMIQUE ET NUMERIQUE: COEF 3 CULTURE ECONOMIQUE ET NUMERIQUE (EEI PARCOURS EFE)		UE 7 CULTURE ALLEMANDE ou CONTEXTES CULTUREL (en anglais) COEF 3 CIVILISATION ALLEMANDE ☐	
	UE 4 ASPECTS DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES - E-TANDEM: COEF 1.2 ACTUALITES DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES COEF 0.6 HISTOIRE DES INSTITUTIONS ET DE LA COOPERATION FRANCO-ALLEMANDE COEF 1.2 E-TANDEM		OU COCHER VOTRE CHOIX DANS LA CASE CORRESPONDANTE COEF 3 LITTÉRATURE ALLEMANDE ☐	
	UE 5 CIVILISATION ALLEMANDE: COEF 3 CIVILISATION ALLEMANDE		OU COCHER VOTRE CHOIX DANS LA CASE CORRESPONDANTE COEF 3 ACTUALITES ET CONTEXTES CULTURELS EUROPEENS EN ANGLAIS	
	UE 6 LITTÉRATURE ALLEMANDE: COEF 3 LITTÉRATURE ALLEMANDE		UE 8 LANGUE : TRADUCTION COEF 1.5 VERSION COEF 1.5 THEME	
	UE 7 LANGUE : TRADUCTION COEF 1.5 VERSION COEF 1.5 THEME		UE 9 GRAMMAIRE: COEF 3 GRAMMAIRE ALLEMANDE	
	UE 8 GRAMMAIRE: COEF 3 GRAMMAIRE ALLEMANDE		UE 10 LANGUE ALLEMANDE : COEF 1.5 LEXIQUE ET THEME COEF 1.5 LANGUE ORALE	
	UE 9 LANGUE ALLEMANDE 1: COEF 3 LEXIQUE ET THEME		UE TRANSVERSALES	
UE 10 LANGUE ALLEMANDE 2: COEF 3 LANGUE ORALE	UE 4 HISTOIRE POLITIQUE: COEF 3 HISTOIRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE (PLURI)			
ATTENTION : TOUT EXAMEN PASSE NE FIGURANT PAS SUR CETTE FICHE NE POURRA PAS ETRE PRIS EN COMPTE DANS VOS RESULTATS ANNUELS		UE 2 MTU OZI	UE 1 LANGUE VIVANTE (NOTER LA LANGUE SUIVIE DANS LE CADRE) ☐	
		OU ACTUALITES ET CONTEXTES CULTURELS EUROPEENS EN ANGLAIS ☐		
		UE 1	ACTUALITES ET CONTEXTES CULTURELS EUROPEENS EN ANGLAIS ☐	
A Clermont-Ferrand le : SIGNATURE:		BLOC PREPROFESSION ALISATION		

Programme de la première année de licence EEI parcours études franco-allemandes

Premier semestre

BLOC CULTURE

UE1 Littérature comparée

Crédits : 3

Coefficient d'EC: 3

Contrôle des connaissances : 1 ère session : 2CC+ET/E/4

Session de rattrapage : 0/30'

Volume horaire : 24

Résumé/description :

Ce cours est dispensé par le département de Lettres Modernes de l'UFR LCSH (Gergovia). Pour tout renseignement : <https://lettres.uca.fr/l-ufr/presentation-de-l-ufr/ufr-lettres-culture-et-sciences-humaines-1062.kjsp?RH=1499863692789>

OU

UE1 TRADUCTION ANGLAISE 1

Thème (gramatical) et version

Enseignant responsable : à définir

Type de cours : 24

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E

Coefficient : 3

Le cours a pour objectif de travailler la langue anglaise en contexte grâce à des textes littéraires, journalistiques ou techniques. En première année, l'accent sera mis sur de courts textes liés à l'actualité, ce qui permettra également aux étudiants de se familiariser avec la culture des pays anglo-saxons. Une révision des règles de grammaire et de syntaxe de la langue anglaise sera proposée en contexte. Une initiation à la traduction orale sera mise en place en fin de semestre, afin de mettre en pratique les réflexes acquis au cours du semestre. La pratique du thème et de la version permettront aux étudiants d'acquérir du vocabulaire précis et varié et d'acquérir des techniques et automatismes de traduction. Niveau B1

UE 2 Communication interculturelle

Communication interculturelle CM

EC 1 : **Communication interculturelle CM**

Enseignant responsable : F. PLATELLE

Type de cours : 12CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E+O/15'

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Ce cours est dispensé en français dans sa partie CM par Mme Platelle (mutualisée entre les deux licences EEI parcours études franco-espagnoles et parcours études franco-allemandes) et en allemand dans sa partie TD par Mme Wind (alors adressée uniquement aux étudiants du parcours études franco-allemandes). Il aborde les différents aspects de la communication interculturelle côté théorie et côté pratique.

Il s'agit d'identifier les principes de bases de la communication interculturelle ainsi que les facteurs à prendre en compte aux niveaux politique, historique et culturel pour une meilleure compréhension de l'Autre. Concrètement, la communication ou le simple contact avec une personne de culture différente pose la problématique de la communication en situation interculturelle. Nous allons donc analyser la plupart des paramètres à maîtriser en repérant les mécanismes qui se mettent en place et qui sont autant d'obstacles à la communication, ainsi que les attitudes à développer pour lever ces obstacles et communiquer de manière efficace. On accordera pour cela une importance particulière aux différences culturelles qui attestent des manières différentes de construire une perception du monde, notamment à travers la langue.

Objectifs : Sensibilisation aux méthodes et enjeux de la communication interculturelle

Bibliographie succincte :

- Anne Bartel-Radic, « La compétence interculturelle : état de l'art et perspectives », *Management international*, vol. 13, n°4, 2009, p. 11-26. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.erudit.org/fr/revues/mi/2009-v13-n4-n4/038582ar/>
- Jacques Demorgon, *Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques*, Economica, 2010.
- William B. Gudykunst et Bella Mody, *Handbook of international and intercultural communication 2*, Sage publications, 2002.
- William B. Gudykunst, *Theorizing About Intercultural Communication*, Sage publications, 2005.
- Jean-René Ladmiral et Edmond Marc Lipiansky, *La Communication interculturelle*, Paris, Armand Colin, « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation », 1989.
- Laurent Licata et Audrey Heine, *Introduction à la psychologie interculturelle*, de Boeck, 2012.
- Helga Losche, Stephanie Püttker, *Interkulturelle Kommunikation: theoretische Einführung und Sammlung praktischer Interaktionsübungen*, Augsburg, Ziel, 2009. (BCU)
- Alexander Thomas, Eva-Ulrike Kinas, Sylvia Schroll-Machl, *Handbuch Interkulturelle Kommunikation und Kooperation*, Bd. 1 : Grundlagen und Praxisfelder ; Bd. 2 : Länder, Kulturen und interkulturelle Berufstätigkeit, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 2003. (BCU)
- Anna Wierzbicka, *Cross-Cultural Pragmatics : the Semantics of Human Interaction*, Mouton De Gruyter, 2003/2009.

Communication interculturelle franco-allemande TD

EC 2 : Communication interculturelle TD

Enseignant responsable : F.PLATELLE

Type de cours : 12CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E+O/15'

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Ce cours est dispensé en français dans sa partie CM par Mme Platelle (mutualisée entre les deux licences EEI parcours études franco-espagnoles et parcours études franco-allemandes) et en allemand dans sa partie TD par Mme Wind (alors adressée uniquement aux étudiants du parcours études franco-allemandes). Il aborde les différents aspects de la communication interculturelle côté théorie et côté pratique.

Il s'agit d'identifier les principes de bases de la communication interculturelle ainsi que les facteurs à prendre en compte aux niveaux politique, historique et culturel pour une meilleure compréhension de l'Autre. Concrètement, la communication ou le simple contact avec une personne de culture différente pose la problématique de la communication en situation interculturelle. Nous allons donc analyser la plupart des paramètres à maîtriser en repérant les mécanismes qui se mettent en place et qui sont autant d'obstacles à la communication, ainsi que les attitudes à développer pour lever ces obstacles et communiquer de manière efficace. On accordera pour cela une importance particulière aux différences culturelles qui attestent des manières différentes de construire une perception du monde, notamment à travers la langue.

Objectif : développer la compétence interculturelle.

Bibliographie : Thomas, Alexander, Kinast, Eva-Ulrike, Schroll-Machl, Sylvia, Handbuch Interkulturelle Kommunikation und Kooperation, Bd. 1 : Grundlagen und Praxisfelder ; Bd. 2 : Länder, Kulturen und interkulturelle Berufstätigkeit, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 2003. (BCU)

- Losche, Helga, Püttker Stephanie, Interkulturelle Kommunikation: theoretische Einführung und Sammlung praktischer Interaktionsübungen, Augsburg, Ziel, 2009. (BCU)

UE3 Culture économique et numérique

EC 1 : Culture économique et numérique

Enseignant responsable : C. BOISNIER

Type de cours : 12CM/12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : EvT+EvC/E/O, 1h

Coefficient : 3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Ce cours d'économie générale aborde trois thèmes : une introduction générale à l'économie (définition, objet, rôle, aspect du raisonnement économique, les courants de pensées, les acteurs), la loi de l'offre et de la demande, la régulation de l'économie : les grandes fonctions de l'Etat, la régulation de l'Etat, la politique économique. Après une définition de l'économie numérique et de ses impacts théoriques sur l'activité économique, ce cours aborde le marché de la musique enregistrée en France.

UE4 Aspects des relations franco-allemandes - E-tandem- Histoire des Institutions et de la coopération franco-allemandes

Actualités des relations franco-allemandes

EC 1 : Actualités des relations franco-allemandes

Enseignant responsable : A-S GOMEZ

Type de cours : 6CM/6TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E+O/au moins 2

Coefficient : 1.2

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Après une introduction consacrée à des rappels historiques, le cours s'intéressera aux sujets (politiques, sociaux, culturels économiques ou internationaux) contemporains qui divisent ou rapprochent la France et l'Allemagne, à travers notamment l'analyse de dessins ou d'articles de presse.

Objectifs : Améliorer ses connaissances des relations franco-allemandes ; apprendre à s'informer et à répertorier des sources fiables en matière d'actualités politiques

Bibliographie succincte :

Baasner, Frank / Man'ach, Bérénice / von Schumann, Alexandra : *Points de vue-Sichtweisen*. Paris, Rheinbreitbach: NDV / Editions Doumic, 2008.

Binoche, Jacques: *Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours*. Paris : Armand Colin, 1996.

Defrance, Corine (dir.) : *Le traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes : 1945-1963*. Paris : CNRS éditions, 2005.

Demesmay, Claire , Pütz, Christine , Stark, Hans : *Frankreich und Deutschland -Bilder, Stereotype, Spiegelungen. Die Wahrnehmung des Nachbarn in Zeiten der Krise*. Nomos Verlag, 2016.

Guinaudeau, Isabelle / Kufer, Astrid / Premat, Christophe (dir.) : *Dictionnaire des relations franco-allemandes*. Presses universitaires de Bordeaux, 2009.

Jardin, Pierre / Kimmel, Adolf : *Les relations franco-allemandes depuis 1963*. Paris : La documentation française, 2001.

Kaelble, Hartmut: *Die sozialen und kulturellen Beziehungen Frankreichs und Deutschlands seit 1945*. Bpb, 2003 (épuisé).

Nourry, Chrystelle : *Le "couple franco-allemand" : un symbole européen*. Bruxelles : Bruylant, 2005.

Histoire des Institutions et de la coopération franco-allemandes

EC 2 : Histoire des Institutions et de la coopération franco-allemandes

Enseignant responsable : S. ETTINGER

Type de cours : 6CM/6TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E+A/au moins 2

Coefficient : 1.2

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Ce cours sur deux semestres (S1 et S2) se présentera comme une contribution à une réflexion qui sera poursuivie en deuxième année dans le cadre du cours de civilisation comparée. Les institutions et organismes qui seront présentés ont ceci de particulier qu'ils ont été fondés à des moments décisifs de l'histoire des relations franco-allemandes et de la construction européenne, et notre réflexion montrera le lien étroit entre histoire culturelle et histoire politique.

Objectifs: Comprendre la dimension historique de la coopération franco-allemande avant et depuis le Traité de l'Elysée. Présentation des institutions qui travaillent dans le domaine de la coopération franco-allemande.

Bibliographie succincte :

Ingo Kolboom : « *Les relations culturelles franco-allemandes dans la nouvelle Europe* », in : *Allemagne d'aujourd'hui* (avril-juin 1991) 116, p. 127-134.

Hélène Miard-Delacroix : *Im Zeichen der europäischen Einigung. 1963 bis in die Gegenwart. Deutsch-französische Geschichte XI*, Darmstadt : WGB, 2011.

Ulrich Pfeil: « Zur Bedeutung des Elysee-Vertrags », in : *Aus Politik und Zeitgeschichte* 63 (1-3 2013), p. 3-8E-tandem :

EC 3 : E-TANDEM

Enseignant responsable : I.SCHULZ

Type de cours :

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : A

Coefficient : 0.8

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Les étudiants de première année en Etudes franco-allemandes / MDLFA seront amenés à travailler avec un.e partenaire allemand.e au cours de toute l'année universitaire 2019-2020. La prise de contact en début d'année et les échanges pour la préparation de projets communs se feront par courrier électronique, visioconférence et via la plate-forme de cours en ligne de l'université. Le but est d'instaurer un lien de coopération étroite entre les étudiants français et allemands dès la première année de licence et de développer ainsi l'esprit d'équipe au sein du groupe binational. Tout au long de l'année, les étudiants prépareront, avec l'aide du Pôle IPPA, des court-métrages (autoportraits au S1 et documentaires à portée historique et culturelle au S2) destinés à être diffusés dans le cadre du voyage d'études de fin d'année (fin mai 2020).

Bibliographie succincte : archives visibles dans l'espace de cours Moodle, à voir à la rentrée avec l'enseignante.

GOMEZ, Anne-Sophie / MARTIN, Dana / SERRE, Julie (2014), *Les TICE et la coopération universitaire franco-allemande : étude de cas du projet eTandem Clermont-Ferrand / Regensburg*. In : MÜLLER-PELZER, Werner (éd.) (2014), *Selbstevaluation interkultureller Erfahrungen*. Göttingen, Cuvillier Verlag. 284 p. p. 149-175.

UE5 Civilisation allemande 1

Civilisation allemande :

Panorama de l'histoire allemande.

EC 1 : CIVILISATION ALLEMANDE 1

Enseignant responsable : S.CEELEN

Type de cours : 12TD/12CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/O/15'

Coefficient : 3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Panorama de l'histoire allemande.

Durant la majeure partie de son histoire, l'Allemagne n'a pas été un Etat unique, mais une confédération informelle de nombreux Etats territoriaux regroupés au sein du « Saint Empire Romain Germanique ». La route a été longue jusqu'à la fondation de l'Empire allemand en 1871. Le cours retracera les étapes importantes de cette évolution et abordera les dimensions politiques, sociales, économiques, religieuses et culturelles de l'histoire allemande et européenne.

Le cours est fondé sur les deux ouvrages de référence cités ci-dessous. Une réflexion commune s'engagera

Bibliographie :

Helmut M. Müller, *Schlaglichter der deutschen Geschichte*. Bonn 2. Auflage 2003 (Bundeszentrale für politische Bildung)

Joseph Rován, *Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours*. Seuil. Points

Joseph Rován, *Geschichte der Deutschen von ihren Ursprüngen bis heute*. DTV.

Bibliographie supplémentaire:

Jean-Baptiste Duroselle, *L'Europe, Histoire de ses peuples*, Hachette pluriel

Jean-Baptiste Duroselle, *Europa. Geschichte seiner Völker*. Gütersloh, Bertelsmann.

UE6 - Littérature allemande

EC 1 : LITTÉRATURE ALLEMANDE 1

Enseignant responsable : P.WIND

Type de cours : 12CM/12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/O/15'

Coefficient : 3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Le cours propose une approche de la littérature allemande par thématiques sous forme de projets culturels à réaliser en groupe afin de préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement, de la médiation culturelle, du tourisme et de la production artistique. L'étudiant.e apprend à maîtriser les outils d'analyse littéraire, de gestion de projet culturel, à développer ses compétences pédagogiques et de médiation, acquiert un savoir étendu de la littérature et des arts de l'aire germanique à travers son propre projet et la découverte obligatoire des projets de ses camarades.

Objectifs: lire et étudier des oeuvres de littérature germanophone, acquérir les techniques d'analyse littéraire, apprendre à travailler en groupe et en mode projet.

BLOC LANGUE

UE7 Langue : traduction

Version

EC 1 : **VERSION 1**

Enseignant responsable : A-S GOMEZ

Type de cours : 12 TD

Coefficient : 1.5

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E/au moins 2

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Les textes abordés seront aussi bien des textes littéraires contemporains (XXe siècle) que des essais ou articles de presse. Par ailleurs, ces exercices de traduction donneront l'occasion de revoir ou d'aborder des problèmes grammaticaux, stylistiques et syntaxiques propres aux deux langues et permettront également aux étudiants d'enrichir leur vocabulaire.

Objectifs: Familiariser les étudiants aux techniques de traduction dont la maîtrise est aujourd'hui nécessaire dans le cadre des échanges interculturels entre la France et l'Allemagne, ainsi que dans la perspective des concours de l'enseignement secondaire.

Bibliographie succincte : Dictionnaire unilingue (Wahrig, Duden), dictionnaire bilingue

Thème

Enseignant responsable : D. MARTIN

Type de cours : 12 TD

Coefficient : 1.5

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E/au moins 2

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Ce cours de thème porte sur une série de traductions du français vers l'allemand. L'accent sera mis sur les trois domaines principaux des études germaniques : la littérature, la linguistique et la civilisation. Ils seront explorés à travers différents genres de textes qui serviront à illustrer les aspects principaux du fonctionnement des deux langues, sur le plan lexical et grammatical. Tous les textes devront être préparés en amont, les solutions de traduction seront corrigées et discutées en cours.

Plan du cours :

1.-4. texte narratif (bande dessinée, fait divers, reportage, roman)

5.-8. texte descriptif (prospectus, CV, guide touristique, portrait) + CC1

9.-12. texte explicatif / didactique (dictionnaire, encyclopédie, manuel, résumé de documentaire) + CC2

Objectifs :

Enseignement dispensé essentiellement en allemand par un enseignant locuteur natif. Ce cours proposera une initiation à la traductologie, c'est-à-dire l'apprentissage des techniques essentielles pour réaliser des traductions.

Bibliographie :

- KUHN, Gabrielle (2013) : *Allemand Thème Grammatical*. 20 Années de Phrases aux Concours CPGE. Ellipses, 144 p.
- LAMBERT, Hélène (2013) : *100% Thème Allemand Entraînement à la Traduction*. Littérature Presse Thème Grammatical. Ellipses, 176 p.
- BÉGHIN, Marc (2017) : *Allemand. Réussir le thème et la version aux examens et aux concours*. B2 - C1. Ellipses, 288 p.
- CLAVIER-DELMAS, Cécilia (2015) : *Grammaire Synthétique Allemande*. 60 Fiches Pratiques, 1200 Phrases de Thème Grammatical B2/C1. Ellipses, 264 p.
- WILMET, Monique (2017, 4ème éd.) : *Fort en thème allemand*. Bréal, 160 p.
- LEGROS, Waltraud (2012) : *Na Also! Zoom sur les points essentiels de la grammaire allemande*. 900 phrases de thème grammatical ciblées, graduées et corrigées. Ellipses, 160 p.
- PUNIN, Peter (2012) : *Réussir le thème en allemand*. Studyrama, 288 p.
- ROUBY, Francine (2011) : *Vocabulaire Allemand Contemporain* (Français-Allemand) les Grands Thèmes. Ellipses, 160 p.
- mooc traductologie, proposé par le pôle numérique de l'institut du Tout-Monde, en partenariat scientifique avec la SoFT (Société française de traductologie), en ligne : <http://www.tout-monde.com/mooctrad.html> (06/07/18)

UE 8 - Grammaire allemande

EC 1 : GRAMMAIRE 1

Enseignant responsable : P.WIND

Type de cours : 24 TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E/au moins 2

Coefficient : 3

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

L'étudiant.e révise et acquiert les bases de la grammaire allemande (groupe nominal, groupe verbal, propositions subordonnées et relatives, ordre de la phrase allemande...). Le cours alterne explications basées sur la linguistique allemande simplifiée et exercices adaptés aux problématiques propres aux formations proposées par le département d'Etudes Germaniques.

Bibliographie :

Grammaire allemande avec exercices (par exemple Niemann/Kuhn ou pour les plus avancés : Confais/Schanen).

UE 9 Langue allemande 1

Lexique et thème :

EC 1 : LEXIQUE ET THEME 1

Enseignant responsable : S.CEELEN

Type de cours : 24 TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/O/2 au moins

Coefficient : 3

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Des exercices d'expression autour de sorties culturelles permettront aux étudiants d'approfondir et d'élargir leurs connaissances de la langue allemande. Initiation à la traduction de textes contemporains.

Bibliographie :

Faire le point: vocabulaire de base allemand-français. Paris 1989.

M. Pérennec, *Elements de traduction comparée français-allemand*. Nathan. Coll. 128

W. Legros, *L'avis des mots*. Les mots allemands racontent. Ellipses

UE 10 LANGUE ALLEMANDE 2

Langue orale

EC 1 : **LANGUE ORALE 1**

Enseignant responsable : S.CEELEN

Type de cours : 24 TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/O/au moins 2

Coefficient : 3

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

La prise de parole devant un groupe et l'animation d'une discussion constituent les principaux objectifs pédagogiques de ce cours. Les étudiants « apprennent en enseignant » et prennent en charge le déroulement d'une séance. En proposant des thèmes en rapport avec les préoccupations sociales, politiques et culturelles de l'Allemagne et de l'Europe, ils permettent l'acquisition de connaissances interculturelles. Des jeux de rôles et le travail en groupe donnent aux étudiants la possibilité d'explorer différentes attitudes de communication.

Second semestre

BLOC PREPROFESSIONALISATION

UE4 Histoire politique et institutionnelle

Résumé/description :

Cours transversal dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) : <http://www.uca.fr/ufr-ecoles-iut/collegium-lettres-langues-sciences-humaines-et-sociales/ufr-lettres-culture-sciences-humaines/>

Il s'agit d'un cours de culture générale sur l'histoire politique et institutionnelle de la France aux XIXe et XXe siècles. Le but est de donner aux étudiants les connaissances de base qui leur permettront d'alimenter une dissertation de culture générale lors des multiples concours administratifs que ces étudiants se destinent à passer.

Deux problématiques générales sous-tendent ce cours : Pourquoi et comment la France s'est-elle progressivement républicanisée et démocratisée au XIXe siècle ? Pourquoi a-t-elle connu différentes crises de la démocratie au XXe siècle ? Et comment les a-t-elle surmontées ?

La France, véritable laboratoire politique de l'Europe ces deux derniers siècles, a eu une histoire politique particulièrement mouvementée. Pour lui donner du sens, la vie politique et les particularités institutionnelles des nombreux régimes politiques qu'a connus la France sont abordées selon une approche chronologique.

UE10 Langue vivante

Langue vivante 2 obligatoire. Pour tout renseignement veuillez-vous adresser au secrétariat du Lansad dans le Bâtiment du CLM, site Carnot.

OU

UE10 Actualités et contextes culturels européen (en anglais)

Le cours se déroule en anglais et a pour objectif de familiariser les étudiants avec certains médias anglo-saxons, d'être capables de suivre l'actualité des pays européens grâce à un vocabulaire varié et utile dans beaucoup de contextes. Les ressources seront de l'écrit mais aussi de l'oral, de courtes vidéos, des extraits de journaux télévisés, des podcasts etc... L'aspect culturel sera très important, de même qu'une comparaison avec les mêmes sujets d'actualité traités par les médias français. L'objectif ici est de faire étudier les étudiants sur des textes internationaux rédigés en anglais et retraçant la perception que les étrangers ont de la France ou d'autres pays européens dans une perspective interculturelle. Niveau B1

UE2 Transversale

EC 1 : MTU

Enseignant responsable : I.SCHULZ

Type de cours : 16 TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E+O/Au moins 2

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : OUVERTURE

Descriptif

Ce cours sert à acquérir les bases du travail universitaire (rédaction de textes scientifiques et discussion de problématiques concrètes, travail avec des catalogues, des bibliographies et des bases de données pour trouver des ouvrages de référence etc.).

Objectifs: Introduction aux bases de la recherche documentaire et initiation aux principaux outils de recherche (catalogues, bibliographies, bases de données etc.). Apprentissage des bases nécessaires pour la rédaction d'un travail scientifique.

Bibliographie succincte :

Darrobers, Martine/Pottier, Nicole (2010) : La recherche documentaire. Nouvelle édition.

EC 2 : O2I

L'inscription à cette Unité d'Enseignement est obligatoire. L'inscription s'effectue en ligne sur un site Internet de l'UCA, après votre inscription administrative à l'Université. Cette inscription à l'U.E. vous permet d'accéder aux cours, aux travaux dirigés, et vous inscrit automatiquement à l'examen qui se passera à un jour et une heure donnée en fonction de votre groupe de travaux dirigés.

BLOC CULTURE

UE3 Culture politique et administrative - E-tandem

Systèmes politiques et administratifs en France et en Allemagne :

EC 1 : Systèmes politiques et administratifs en France et en Allemagne

Enseignant responsable : à définir

Type de cours : 24TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/O/au moins 2

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Bibliographie :

Ce cours est une introduction aux systèmes politiques et administratifs français et allemand. Au niveau politique, il compare les différents modes de fonctionnement du régime semi-présidentiel français d'un côté et de la démocratie parlementaire allemande de l'autre tout en analysant différents facteurs caractéristiques des deux pays. Côté administratif, ce cours cherche à comprendre les différents échelons en France, Etat centralisé, et en Allemagne, Etat fédéral, afin de mieux saisir leurs compétences et de mieux comprendre le fonctionnement de l'autre dans la coopération binationale.

E-tandem :

EC 2 : E-TANDEM

Enseignant responsable : I.SCHULZ

Type de cours :

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : A

Coefficient : 0.8

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Les étudiants de première année en Etudes franco-allemandes / MDLFA seront amenés à travailler avec un.e partenaire allemand.e au cours de toute l'année universitaire 2019-2020. La prise de contact en début d'année et les échanges pour la préparation de projets communs se feront par courrier électronique, visioconférence et via la plate-forme de cours en ligne de l'université. Le but est d'instaurer un lien de coopération étroite entre les étudiants français et allemands dès la première année de licence et de développer ainsi l'esprit d'équipe au sein du groupe binational. Tout au long de l'année, les étudiants prépareront, avec l'aide du Pôle IPPA, des court-métrages

(autoportraits au S1 et documentaires à portée historique et culturelle au S2) destinés à être diffusés dans le cadre du voyage d'études de fin d'année (fin mai 2020).

Bibliographie succincte : archives visibles dans l'espace de cours Moodle, à voir à la rentrée avec l'enseignante.

GOMEZ, Anne-Sophie / MARTIN, Dana / SERRE, Julie (2014), *Les TICE et la coopération universitaire franco-allemande : étude de cas du projet eTandem* Clermont-Ferrand / Regensburg. In : MÜLLER-PELZER, Werner (éd.) (2014), *Selbstevaluation interkultureller Erfahrungen*. Göttingen, Cuvillier Verlag. 284 p. p. 149-175.

UE5 Sciences politiques

Introduction aux sciences politiques :

EC 1 : Introduction aux sciences politiques

Enseignant responsable : S.ETTINGER

Type de cours : 18CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/E/1h

Coefficient : 3

Bloc de compétence : CULTURE

Dans une approche internationale et comparative, nous aborderons les idées et les courants politiques et leur histoire, les partis politiques et leur organisation, les médias, les sondages et la communication politique, les défis actuels tels que le vote contestataire, l'abstentionnisme ou les populismes, les modes de scrutin ainsi que les clivages entre les formations politiques.

UE6 Aspects des relations franco-allemandes/Histoire des Institutions et de la coopération franco-allemandes

Actualités des relations franco-allemandes

EC 1 : Actualités des relations franco-allemandes

Enseignant responsable : S.CEELEN

Type de cours : 6CM/6TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/O+E/au moins 2

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Voir semestre 1 pour la présentation du cours. Le cours du semestre 2 est la continuité de celui du premier semestre : l'étudiant est amené à utiliser ses connaissances en suivant, présentant et analysant l'actualité politique, sociale et culturelle en France et en Allemagne.

Histoire des Institutions et de la coopération franco-allemandes :

EC 1 : Histoire des institutions et de la coopération franco-allemandes

Enseignant responsable : S.ETTINGER

Type de cours : 6CM/6TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E+A/au moins 2

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Ce cours sur deux semestres (S1 et S2) se présentera comme une contribution à une réflexion qui sera poursuivie en deuxième année dans le cadre du cours de civilisation comparée. Les institutions et organismes qui seront présentés ont ceci de particulier qu'ils ont été fondés à des moments décisifs de l'histoire des relations franco-allemandes et de la construction européenne, et notre réflexion montrera le lien étroit entre histoire culturelle et histoire politique.

Objectifs: Comprendre la dimension historique de la coopération franco-allemande avant et depuis le Traité de l'Elysée. Présentation des institutions qui travaillent dans le domaine de la coopération franco-allemande.

Bibliographie succincte :

Ingo Kolboom : « *Les relations culturelles franco-allemandes dans la nouvelle Europe* », in : Allemagne d'aujourd'hui (avril-juin 1991) 116, p. 127-134.

Hélène Miard-Delacroix : *Im Zeichen der europäischen Einigung. 1963 bis in die Gegenwart. Deutsch-französische Geschichte XI*, Darmstadt : WGB, 2011.

Ulrich Pfeil: « Zur Bedeutung des Elysee-Vertrags », in : Aus Politik und Zeitgeschichte 63 (1-3 2013), p. 3-8.

UE7 Civilisation allemande

Civilisation allemande :

EC 1 : CIVILISATION ALLEMANDE 2

Enseignant responsable : S. CEELEN

Type de cours : 12CM/12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/O/15'

Coefficient : 3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Panorama de l'histoire allemande.

Durant la majeure partie de son histoire, l'Allemagne n'a pas été un Etat unique, mais une confédération informelle de nombreux Etats territoriaux regroupés au sein du « Saint Empire Romain Germanique ». La route a été longue jusqu'à la fondation de l'Empire allemand en 1871. Le cours retracera les étapes importantes de cette évolution et abordera les dimensions politiques, sociales, économiques, religieuses et culturelles de l'histoire allemande et européenne.

Le cours est fondé sur les deux ouvrages de référence cités ci-dessous. Une réflexion commune s'engagera

Bibliographie :

Helmut M. Müller, Schlaglichter der deutschen Geschichte. Bonn 2. Auflage 2003 (Bundeszentrale für politische Bildung)

Joseph Rován, Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours. Seuil. Points

Joseph Rován, Geschichte der Deutschen von ihren Ursprüngen bis heute. DTV.

Bibliographie supplémentaire:

Jean-Baptiste Duroselle, L'Europe, Histoire de ses peuples, Hachette pluriel

Jean-Baptiste Duroselle, Europa. Geschichte seiner Völker. Gütersloh, Bertelsmann.

OU

UE7 - Littérature allemande

EC 1 : LITTÉRATURE ALLEMANDE 2

Enseignant responsable : P.WIND

Type de cours : 12TD/12CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/O/15'

Coefficient :3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Le cours propose une approche de la littérature allemande par thématiques sous forme de projets culturels à réaliser en groupe afin de préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement, de la médiation culturelle, du tourisme et de la production artistique. L'étudiant.e apprend à maîtriser les outils d'analyse littéraire, de gestion de projet culturel, à développer ses compétences pédagogiques et de médiation, acquiert un savoir étendu de la littérature et des arts de l'aire germanique à travers son propre projet et la découverte obligatoire des projets de ses camarades.

Objectifs: lire et étudier des oeuvres de littérature germanophone, acquérir les techniques d'analyse littéraire, apprendre à travailler en groupe et en mode projet.

BLOC LANGUE

UE8 Langue : traduction

EC 1 : **VERSION 2**

Enseignant responsable : H. GUYOT-SANDER

Type de cours : 12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E/au moins 2

Coefficient :1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Cours de traduction allemand-français: textes de langue usuelle (articles ou chroniques de presse, documents Internet) et/ou de textes littéraires contemporains. Les étudiants préparent les textes à l'avance, afin de contribuer à l'élaboration d'une traduction en cours.

Objectifs :

Approfondissement de la langue allemande (lexique, syntaxe) et réflexion sur la traduction de l'allemand vers le français (stratégies de traduction, procédés mis en œuvre).

Bibliographie :

Guidère , Mathieu (2008), *Introduction à la traductologie : penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Bruxelles, De Boeck

Nord, Christiane (2008), *La traduction, une activité ciblée : introduction aux approches fonctionnalistes*. Traduit de l'anglais. Artois Presses Université

Thème :

EC 2 : **THEME**

Enseignant responsable : D.MARTIN

Type de cours : 12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E/au moins 2

Coefficient :1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Ce cours de thème porte sur une série de traductions du français vers l'allemand. L'accent sera mis sur des textes factuels et fictionnels, afin d'étudier les usages du monde professionnel, artistique, journalistique et scientifique, notamment en sciences humaines et sociales. Une série d'extraits de textes servira à étudier les phénomènes linguistiques et littéraires, en particulier les points de lexicologie et de syntaxe. Tous les textes devront être préparés en amont, les solutions de traduction seront corrigées et discutées en cours.

Plan du cours :

- 1.-5. Texte injonctif / prescriptif (recette de cuisine, consigne, notice, mode d'emploi, loi)
- 6.-9. Texte argumentatif (publicité, lettre de candidature, discours politique, essai) + CC1
- 10. texte rhétorique (aphorisme, poème ou chanson)
- 11-12. Texte dialogal (interview, pièce de théâtre) + CC2

Objectifs :

Enseignement qui poursuit le travail d'initiation à la traductologie entamé au premier semestre, à savoir le perfectionnement des stratégies en traduction généraliste et spécialisée.

Bibliographie succincte :

- KUHN, Gabrielle (2013) : Allemand Thème Grammatical. 20 Années de Phrases aux Concours CPGE. Ellipses, 144 p.
- LAMBERT, Hélène (2013) : 100% Thème Allemand Entraînement à la Traduction. Littérature Presse Thème Grammatical. Ellipses, 176 p.
- BÉGHIN, Marc (2017) : Allemand. Réussir le thème et la version aux examens et aux concours. B2 - C1. Ellipses, 288 p.
- CLAVIER-DELMAS, Cécilia (2015) : Grammaire Synthétique Allemande. 60 Fiches Pratiques, 1200 Phrases de Thème Grammatical B2/C1. Ellipses, 264 p.
- WILMET, Monique (2017, 4ème éd.) : Fort en thème allemand. Bréal, 160 p.
- LEGROS, Waltraud (2012) : Na Also! Zoom sur les points essentiels de la grammaire allemande. 900 phrases de thème grammatical ciblées, graduées et corrigées. Ellipses, 160 p.

UE 9- Grammaire allemande

EC 1 : GRAMMAIRE 2

Enseignant responsable : P.WIND

Type de cours :24 TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E/au moins 2

Coefficient :3

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

L'étudiant.e révise et acquiert les bases de la grammaire allemande (groupe nominal, groupe verbal, propositions subordonnées et relatives, ordre de la phrase allemande...). Le cours alterne explications basées sur la linguistique allemande simplifiée et exercices adaptés aux problématiques propres aux formations proposées par le département d'Etudes Germaniques.

Objectifs: comprendre et maîtriser la syntaxe de la phrase allemande.

Bibliographie :

Grammaire allemande avec exercices (par exemple Niemann/Kuhn ou pour les plus avancés : Confais/Schanen).

UE10 Langue allemande

Lexique et thème :

EC 1 : **LEXIQUE ET THEME 2**

Enseignant responsable : S.CEELEN

Type de cours :12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E/au moins 2

Coefficient :1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Des exercices d'expression autour de sorties culturelles permettront aux étudiants d'approfondir et d'élargir leurs connaissances de la langue allemande. Initiation à la traduction de textes contemporains

Bibliographie :

Faire le point: vocabulaire de base allemand-français. Paris 1989.

M. Pérennec, *Elements de traduction comparée français-allemand*. Nathan. Coll. 128

W. Legros, *L'avis des mots*. Les mots allemands racontent. Ellipses

Voir semestre 1 pour la présentation du cours. Le cours du semestre 2 est la continuité de celui du premier semestre.

Langue orale :

Enseignant responsable : S.CEELEN

Type de cours :12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/O/15'

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

La prise de parole devant un groupe et l'animation d'une discussion constituent les principaux objectifs pédagogiques de ce cours. Les étudiants « apprennent en enseignant » et prennent en charge le déroulement d'une séance. En proposant des thèmes en rapport avec les préoccupations sociales, politiques et culturelles de l'Allemagne et de l'Europe, ils permettent l'acquisition de connaissances interculturelles. Des jeux de rôles et le travail en groupe donnent aux étudiants la possibilité d'explorer différentes attitudes de communication

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Michaël Grégoire michael.gregoire@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

Parcours 1 : EFA Stefanie CELEN stefanie.ceelen@uca.fr

Contacts en scolarité :

Parcours 1 : EFA Petra DUPRE KOVARIKOVA Petra_Dupre_Kovarikova@uca.fr

Stages

Parcours 1 : EFA Semestre 4 (8 semaines, 280h)

Contrôle de l'assiduité aux enseignements :

L'assiduité aux enseignements est contrôlée dans les TD et les TP ainsi que dans tous les enseignements où l'évaluation se fait dans le cadre de l'évaluation continue (EvC).

Evaluations des connaissances et compétences

La seconde chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale.

L'évaluation de la 2^{de} chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2^{de} chance, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de l'évaluation initiale, quel(s) EC il souhaite passer lors des rattrapages.

Nombre d'absences tolérées pour l'évaluation continue :

La composante distingue-t-elle les absences justifiées des absences injustifiées (oui/non) : **OUI**

En cas d'absence justifiée à une épreuve de EvC, la note sera neutralisée si l'EC est évaluée par plus de 2 notes ou remplacée par une épreuve de substitution (écrite ou orale).

Une session de remplacement pourra être organisée : il s'agit d'une session d'examen ouverte exclusivement aux étudiants qui ont une ou plusieurs absences justifiées à des épreuves d'évaluation continue. Cette session est antérieure aux Jurys de l'évaluation initiale. La moyenne sera alors calculée avec les autres notes d'EvC obtenues par l'étudiant.

Liste des justificatifs autorisés pour les épreuves de EvC* :

- Concours de la fonction publique
- Grève des transports publics
- Étudiant réserviste
- Maladie ou accident
- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré
- Mariage ou PACS
- Naissance ou adoption d'un enfant
- Journée d'appel de préparation à la défense
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle.
- Passage de l'examen du permis de conduire.

* Liste non exhaustive, en dehors des cas ci-dessus l'appréciation reviendra au responsable de la formation.

Les justificatifs d'absence originaux devront être apportés au service de scolarité de la formation dans un délai de 3 jours à partir du premier jour d'absence. Si l'absence dépasse 3 jours l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original par courrier. Si le justificatif n'est pas fourni dans ces conditions, l'absence sera déclarée injustifiée

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'EvC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC. UNE absence injustifiée sera tolérée, au-delà l'étudiant sera déclaré défaillant dans cet EC.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- ***L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance tous les EC d'une UE non validée.***

La note attribuée en 2nde chance à une Unité d'Enseignement ou à un élément pédagogique constitutif (EC) est la meilleure des deux notes de cette Unité d'Enseignement ou de cet élément pédagogique constitutif entre l'évaluation initiale et la 2nde chance. Si l'étudiant a été défaillant en évaluation initiale, seule sa note de 2nde chance est prise en compte.

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :

Les étudiants se présentent au minimum 30 minutes avant le début d'une épreuve et ne peuvent pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement.

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen.

Toutefois, aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM, les étudiants auront été préalablement informés de ces conditions d'examen.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux.

Tout document et tout matériel non expressément autorisés ne peuvent être utilisés par les étudiants. De même, les dictionnaires de langue et les traducteurs sont interdits pour les étudiants étrangers, sauf mention contraire sur l'en-tête du sujet. Le non-respect de cette disposition constitue une tentative de fraude aux examens. (p.12)

Les étudiants signent obligatoirement la liste d'émargement au plus tard au moment de la remise de leur copie. (p.14)

Régime Spécial d'Etudes (RSE avec aménagement des examens) :

Le Régime Spécial d'Etudes (RSE avec aménagement des examens) permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances. Seuls sont concernés les étudiants en formation initiale et en reprise d'études.

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après pour ce qui remplace les évaluations en évaluation continue (EvC). De ce fait, les étudiants sous contrat RSE doivent remplir les obligations des évaluations terminales (EvT) comme l'ensemble des étudiants de la promotion.

Les étudiants souhaitant bénéficier de ces dispositions en font la demande auprès des Services de Scolarité dans le délai imparti après le début des enseignements du semestre. Un contrat pédagogique précisant les aménagements accordés sera signé entre l'étudiant et le responsable de formation

COMPORTEMENT GENERAL DES USAGERS

Les téléphones portables sont éteints lors des activités pédagogiques.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MCCC)

Elles ne peuvent en aucun cas être modifiées en cours d'année universitaire.

Evaluation continue

Il a lieu tout au long de l'enseignement sans obligation d'affichage de la date des épreuves, une épreuve d'évaluation continue pouvant être inopinée **[et obligatoirement en dehors de la période d'évaluation]**. L'enseignant informe les étudiants des modalités de l'évaluation continue, de la nature et de la fréquence des épreuves ainsi que du mode de calcul de la moyenne dans le respect des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences votées en CFVU. **Toute épreuve d'évaluation continue fait l'objet d'une liste d'appel et d'un procès-verbal remis aux Services de Scolarité. La note d'évaluation continue est la moyenne d'au moins 2 évaluations. Ces évaluations peuvent se présenter sous plusieurs formes.**

Evaluation terminale

Il est composé d'épreuves définies dans les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences par sa nature et sa durée. Il correspond à une évaluation de l'ensemble d'une période d'enseignement et s'effectue à l'issue de celle-ci. **Les épreuves terminales sont organisées pendant la période des évaluations de la composante définies sur le calendrier voté chaque année, en dehors des périodes d'enseignement.** Elles font l'objet d'une convocation et sont identiques pour tous les étudiants d'un même diplôme, relevant d'un même régime et d'un même rythme d'études.

On distingue 3 sortes de session d'évaluation :

- 1ère session/ évaluation initiale: il s'agit de la session initiale d'évaluations terminales et/ou l'ensemble des épreuves d'évaluation continue.
- **session de remplacement : il s'agit d'une session d'évaluation ouverte exclusivement aux étudiants qui ont une ou plusieurs absences justifiées à des épreuves de l'évaluation continue. Cette session est antérieure aux Jurys de 1ère session [et en dehors de la période d'évaluation].**
- 2nde session/2^{nde} chance : il s'agit de la session d'évaluations de rattrapage organisée pour les étudiants ajournés ou **Une 2nde session ne peut pas intervenir dans un délai inférieur à deux semaines après la publication des résultats de l'évaluation initiale. C'est une session de contrôles terminaux.**

Une Unité d'Enseignement validée en 1ère session/évaluation initiale est automatiquement et définitivement capitalisée ; elle ne peut pas être repassée en 2nde chance. En cas de non-validation d'Unités d'Enseignement à l'évaluation initiale, l'étudiant choisit celles qu'il souhaite repasser en 2nde chance, espérant valider les autres par compensation.

La note attribuée en 2nde chance à une Unité d'Enseignement ou à un élément pédagogique constitutif est la meilleure des deux notes de cette Unité d'Enseignement ou de cet élément pédagogique constitutif entre l'évaluation initiale et la 2nde chance. Si l'étudiant a été défaillant à l'évaluation initiale, seule sa note de 2nde chance est prise en compte.

Convocation des étudiants aux évaluations

Le calendrier des évaluations est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. **L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux évaluations.**

Accès aux salles et installation des étudiants

Les étudiants se présentent au minimum 30 minutes avant le début d'une épreuve et ne peuvent pénétrer à l'intérieur de la salle d'évaluation avant d'y avoir été autorisés. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement.

Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux.

Tout document et tout matériel non expressément autorisés ne peuvent être utilisés par les étudiants. De même, les dictionnaires de langue et les traducteurs sont interdits pour les étudiants étrangers, sauf mention contraire sur l'en-tête du sujet. Le non-respect de cette disposition constitue une tentative de fraude aux évaluations.

Les étudiants signent obligatoirement la liste d'émargement au plus tard au moment de la remise de leur copie.

En cas de non-validation d'Unités d'Enseignement à la 1ère session, l'étudiant choisit celles qu'il souhaite repasser en 2nde chance, espérant valider les autres par compensation.

La note attribuée en 2nde chance à une Unité d'Enseignement ou à un élément pédagogique constitutif est la meilleure des deux notes de cette Unité d'Enseignement ou de cet élément pédagogique constitutif entre la 1ère session et la 2nde chance. Si l'étudiant a été défaillant en 1ère session, seule sa note de 2nde chance est prise en compte.

Le jury

Le Jury se réunit à l'initiative de son Président, à la fin de chaque session d'évaluations de 1er et 2nd semestres pour chaque formation. Il délibère sur le fondement de procès-verbaux provisoires édités par les Services de Scolarité.

Le Jury est garant du respect des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences. Le Jury n'est pas tenu de motiver les décisions prises lors des délibérations.

Les étudiants dans la même situation sont soumis aux mêmes règles. Le principe d'égalité entre les étudiants admis à se présenter à une même évaluation est appliqué scrupuleusement.

Les différents éléments (copies, rapports, mémoires, procès-verbaux de déroulement d'évaluation...) qui ont servi aux notations, ainsi que les listes d'émargements et les procès-verbaux de déroulement des épreuves sont mis à la disposition du Jury lorsqu'il délibère.

Le Jury est compétent pour modifier, à la hausse comme à la baisse, les notes proposées par les correcteurs. Par conséquent, il n'est pas lié par une note

éliminatoire donnée par un correcteur. Il peut également attribuer aux étudiants des « points Jury » saisis sur le procès-verbal et clairement identifiés en tant que tels afin de conserver l'historique de la remontée des notes. La délibération, le report des notes sur le procès-verbal ainsi que l'ajout des points Jury est effectué sous la responsabilité du Président du Jury et signés par lui. **La délibération du Jury n'est pas soumise à une obligation de motivation.** (p.22)

La mention au diplôme est calculée sur la base de la dernière année d'études.

Publication des résultats

Il convient de distinguer les résultats des évaluations (c'est-à-dire la mention « admis » ou « ajourné »), des notes obtenues par les étudiants.

Aucun résultat n'est transmis aux étudiants avant la délibération du Jury.

La diffusion des résultats (pas des notes) se fait par voie d'affichage sur un panneau réservé à cet effet, sur le lieu des enseignements ainsi que sur l'ENT. Le document publié ne peut comporter aucune rature qui ne serait pas signée par le Président du Jury.

Dans la mesure où l'affichage des résultats des évaluations a pour objet d'assurer la publicité de la délibération du Jury, l'anonymat n'est pas requis sur les listes.

Les étudiants ont accès au détail de leurs notes de façon personnelle, sur leur ENT.



Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1.1 (majeure) : Littérature comparée ou traduction anglaise EC 1 : Littérature comparée	3	3	EvC+EvT	50/50	Au moins 3	E	4h	1	O	30 min.	1	O	30 min.
OU													
Traduction anglaise 1 : thème (grammatical) et version		3	EvC		Au moins 2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 1.2 (majeure) : Communication interculturelle - e-tandem EC 1 : Communication interculturelle. Théorie et pratique	3	3	EvC		au moins 2	E/O		1	O	15 min	1	O	15 min
UE 1.3 (majeure) : Culture économique et numérique EC1 : Culture économique et numérique (EFE)	3	3	EvT + EvC		au moins 3	E/O	1H	1	E	1h	1	E	1H



UE 1.4 (majeure) : Aspects des relations franco-allemandes	3												
EC 1 : Actualités des relations franco-allemandes		1,2	EvC		au moins 2	O + E		1	E	1h	1	O	15 min
EC 2 : E-Tandem		0,6	EvT		1	A*					1	O	15 min
EC 3 : Histoire des institutions franco-allemandes		1,2	EvC		au moins 2	E + A**		1	E	1h	1	O	15 min
UE 1.5 (majeure) : Civilisation allemande	3												
EC 1 : Civilisation allemande		3	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
UE 1.6 (mineure) : Littérature allemande	3												
EC 1 : Littérature allemande		3	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
UE 1.7 (mineure) : Langue : traduction	3												
EC 1 : Version		1,5	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	O	15 min
EC 2 : Thème		1,5	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	E	1 h
UE 1.8 (mineure) : Grammaire	3												
EC 1 : Grammaire allemande		3	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	O	15 min
UE 1.9 (mineure) : Langue allemande 1	3												
EC 1 : Langue : Lexique et thème		3	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	O	15 min
UE 1.10 (mineure) : Langue allemande 2	3												



EC 1 : Langue orale		3	EvC		au moins 2	O	15 min	1	O	15 min	1	O	15 min
REMARQUES : *: PREPARATION D'UNE VIDEO **: TRAVAIL A LA MAISON													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)



En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.



Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 2.1 (majeure) : Culture politique et administrative EC1 : Systèmes politiques et administratifs en France et en Allemagne	3	1,5	EvC		au moins 2	O		1	O	15 min	1	O	15 min
EC 2 : E-Tandem		1,5	EvT		1	A*					1	O	15 min
UE 2.2 (majeure) : Histoire politique et institutionnelle EC 1 : Histoire politique et institutionnelle	3	3	EvT		1	E	2H				1	O	15 min
UE 2.3 (majeure) : Sciences politiques - e-tandem EC1 : Introduction aux sciences politiques	3	3	EvT		1	E	1H				1	O	15 min
UE 2.4 (majeure) : Aspects des relations franco-allemandes	3												



EC 1 : Actualités des relations franco-allemandes		1,5	EvC		au moins 2	O + E		1	E	1h	1	O	15 min
EC 2 : Histoire des institutions franco-allemandes		1,5	EvC		au moins 2	E + A**		1	E	1h	1	O	15 min
UE 2.5 (majeure) : Culture allemande ou contextes culturels (en anglais)	3												
EC 1 : Littérature allemande	3	3	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
OU													
EC1 : Civilisation allemande	3	3	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
OU													
EC 1 : Actualités et contextes culturels européens (en anglais)	3	3	EvC		Au moins 2	E+O		1	E	2h	1	E	2h
UE 2.6 (mineure) : Langue : traduction	3												
EC 1 : Version		1,5	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	O	15 min
EC 2 : Thème		1,5	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	E	1 h
UE 2.7 (mineure) : Grammaire	3												
EC 1 : Grammaire allemande		3	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	O	15 min
UE 2.8 (mineure) : Langue allemande	3												



EC 1 : Langue : Lexique et thème		1,5	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	O	15 min
EC 2 : Langue orale		1,5	EvC		au moins 2	O		1	O	15 min	1	O	15 min
UE 2.9 : Langue vivante	3												
LANSAD		3	Voir MCCC du LANSAD en fin de document										
OU Actualités et contextes culturels européens (en anglais)		3	EvC		Au moins 2	E+O		1	E	2h	1	E	2h
UE 2.10: UE transversale (MTU, O2I)	3												
EC 1 : MTU		1,5	EvC		au moins 2	E+A**		1	E	1h	1	O	15 min
EC 2 : O2I		1.5	EvT		1	A*	-				1	A**	2h
REMARQUES : *: PREPARATION D'UNE VIDEO **: TRAVAIL A LA MAISON													
O2i : A* = 2 documents numériques à rendre sur l'ENT - A** = 2 documents numériques à réaliser en salle informatique													

*EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)
En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.*

Tableaux de MCCC :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2	X		
Niveau 3	X		

Détails des blocs de connaissances et de compétences :

Les trois niveaux de Licence EEI sont structurés autour de trois blocs de compétences chacun : A. BLOC « LANGUE » ; B. BLOC « CULTURES ET INTERCULTURALITES » ; C. BLOC « OUVERTURE ET PROFESSIONNALISATION ». Le nombre de crédits alloués à chaque bloc dépend du parcours et du niveau.

Le niveau 3 est à mobilité obligatoire quel que soit le parcours EEI. Aussi, les UE peuvent-elles varier selon le contrat d'études (tous parcours confondus) et la destination (EFE et ESE). Il n'existe en effet pas de maquette UCA pour les troisièmes années des formations de la mention EEI.

Enfin, les parcours offrent des choix de mineures distincts au sein de la mention :

Parcours 1 - EFA : Mineure unique Allemand LLCER / parcours pluridisciplinaire

Parcours 2 - EFE : Mineure Arts Métiers du livre et stratégies numériques OU Mineure Arts Tourisme OU Mineure LLCER Portugais

Parcours 3 - EFI (étudiants UCA) : Mineure Arts Métiers du livre et stratégies numériques (N2 seulement) OU Mineure Histoire de l'art et archéologie.

Parcours 3 - EFI (étudiants italiens) : Mineure construite avec des enseignements d'histoire de l'art et d'arts du spectacle.

Parcours 4 - ESE : Mineure unique Anglais LLCER

Parcours 5 - MDLFA : Mineure unique Arts Métiers du livre et stratégies numériques

Licence EEI – Parcours 1 : Etudes franco-allemandes (EFA)

	Intitulé des blocs de connaissances et de compétences + UE qui les composent	Crédits attribués aux blocs	Indiquer (X) les blocs compensés par aucun autre
Niveau 1	A : BLOC LANGUE UE1.7 LANGUE: TRADUCTION UE1.8 GRAMMAIRE UE1.9 LANGUE ALLEMANDE 1 UE1.10 LANGUE ALLEMANDE 2 UE2.7 LANGUE: TRADUCTION UE2.7 GRAMMAIRE UE2.8 LANGUE ALLEMANDE	21	
	B : BLOC CULTURES ET INTERCULTURALITES UE1.1 LITTÉRATURE COMPAREE OU TRADUCTION ANGLAISE UE1.2 COMMUNICATION INTERCULTURELLE UE1.3 CULTURE ECONOMIQUE ET NUMERIQUE UE1.4 ASPECTS DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES UE1.5 CIVILISATION ALLEMANDE UE1.6 LITTÉRATURE ALLEMANDE UE2.1 CULTURE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE UE2.3 SCIENCES POLITIQUES - E-TANDEM UE2.4 ASPECTS DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES UE2.5 CULTURE ALLEMANDE OU CONTEXTES CULTURELS (ANGLAIS)	30	
	C : BLOC OUVERTURE ET PROFESSIONALISATION	9	

	UE 2.9 LANGUE VIVANTE UE 2.10 TRANSVERSALE (MTU, O2I,...) UE 2.2 HISTOIRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE		
Niveau 2	A : BLOC LANGUE UE3.7 LANGUE: TRADUCTION UE3.8 LANGUE ALLEMANDE (pour francophones) / LANGUE FRANCAISE (pour germanophones) UE4.7 LANGUE: TRADUCTION UE4.8 LANGUE ALLEMANDE (pour francophones) / LANGUE FRANCAISE (pour germanophones)	12	
	B : BLOC CULTURES ET INTERCULTURALITES UE3.1 INSTITUTIONS ET ACTUALITES EUROPEENNES - PROJET CULTUREL DE GROUPE UE3.2 LITTÉRATURE OU STAGE UE3.3 CIVILISATION COMPAREE UE3.4 HISTOIRE CULTURELLE DES RELATIONS EUROPEENNES UE3.9 SCENE CULTURELLE ALLEMANDE UE4.2 CULTURE COMPAREE UE4.3 LITTÉRATURE OU CIVILISATION COMPAREE UE4.4 LANGUE DE L'ECONOMIE	24	
	C : BLOC OUVERTURE ET PROFESSIONALISATION UE3.10 LANGUE VIVANTE UE3.5 ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE UE3.6 ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE UE4.1 PSYCHOLOGIE INTERCULTURELLE - PROJET CULTUREL	24	

	UE4.9 LANGUE VIVANTE UE4.10 UE TRANSVERSALE (PPP,...) UE4.5 ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE UE4.6 ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE		
Niveau 3	A : BLOC LANGUE UEs variables selon les contrats d'études	10	
	B : BLOC CULTURES ET INTERCULTURALITES UEs variables selon les contrats d'études	20	
	C : BLOC OUVERTURE ET PROFESSIONALISATION UE Stage obligatoire UE Mémoire de fin de licence (<i>BachelorArbeit</i>)	30	